



*Le Secrétaire Général*

# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

## Compte rendu du Comité Directeur de la ligue HDF du 26/10/2020 par Skype

### Présents :

Philippe Blot, Alain Carton, Fabrice Casier, Éric Le Rol, JF Roux, Yan Serizel, Sylvie Verslype

### Absents représentés :

Ouahid Hamida par Eric Le Rol, Alexandre Feryn par Philippe Blot, E Variniac par JF Roux

### Absents non excusés :

Boris Fleurquin, Lorianne Lebreton, Laurent Petitprez, Stéphane Rommelaere, Sarah Swiercz

Ouverture de la séance : 20h30

### 1° résultat du vote de l'AGE dématérialisée sur la prolongation du mandat du CD HDF jusqu'au 30/04/2021 :

38 clubs sur 56 réaffiliés (67,86%) représentant 85 voix (74,56%) se sont exprimés.

Le quota étant à 66,66% les résultats de la consultation sont valides.

30 POUR (70 voix), 2 ABSTENTIONS (3 voix), 6 CONTRE (12 voix), le mandat est prolongé.

Il est décidé de ne pas pénaliser la non-participation à cette AG dématérialisée.

### 2° Commentaires du CD FFE du 10/10/2020 :

Une AG FFE devant au point B de son ordre du jour statuer sur la prolongation du mandat de l'actuel comité directeur jusqu'au 03/04/2021 a finalement été fixée au 31/10/2020. Elle sera dématérialisée, procédure en attente.

Attente d'éclaircissements sur le devenir des qualifiés d'office de la saison 2019-2020 pour les championnats 2020-2021

### 3° Situation liée à la COVID :

En zone de couvre-feux, le 26 octobre 2020 le ministère chargé des Sports interdit toute compétition sauf pour les publics prioritaires dont font partie les mineurs et leur encadrement.

### 4° Interclubs :

Du fait de l'interdiction des regroupements d'adultes en zone de couvre-feux (60, 62, 59) il est décidé de suspendre les Interclubs adultes gérés par la ligue jusqu'au 01/12/2020. De nouvelles dates seront programmées pour rattraper les dates non-jouées.

La N3J reste possible dans ces zones (les regroupements sportifs de mineurs et leur encadrement sont autorisés en zone de couvre-feux (public prioritaire) mais en zone sud l'obtention d'une salle municipale à Noyon est pour l'instant impossible. Pour l'instant les championnats de Ligues jeunes sont maintenus aux dates programmées.

Championnat de Ligue zone Nord : arbitre à trouver dans la zone nord après les nouvelles annonces gouvernementales de cette semaine.

### 5° Championnats Jeunes :

Ils ont eu lieu dans le 02 et le 59.

Ils ont été annulés dans le 62 par une décision de la municipalité.

Ils sont prévus dans le 80 les 21-22/11/2020 et dans le 60 le 29/11/2020.

Ils restent à faire dans ces 3 départements avant le 19/12/2020.

### 6° AG ligue :

L'AG ordinaire se tiendra le 13/03/2021.

L'AG électorale se tiendra le 10/04/2021.

La date limite de validation des listes par la CSOE puis par le CD est le 10/01/2021.

La date limite de dépôt des listes au siège social de la ligue est le 30/12/2020

### 7° Attribution des compétitions :

Le championnat jeunes de ligue sud se tiendra à Saint-Quentin les 19-22/12/2020.

Dans la zone sud toujours pas de club candidat à l'organisation de la Coupe 2000 (24/01/2021), de la coupe de la Parité (14/02/2021) ni du Trophée Roza Lallemand (18/04/2021).



## LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

**8° Divers :**

Organisation des championnats scolaires (public prioritaire).

Le Président clôture la séance à 21h50.

Le Président Éric Le Rol

Le Secrétaire Jean-François Roux